

Création de liaisons de mobilité cyclo-active inter-villages

(a) Commune : AUBANGE

(b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE

(c) Descriptif : Création de liaisons de mobilité cyclo-active inter-villages

Fiche n° M-P4

Priorité : Lot 2

Version initiale



Version actualisée (/ /20)



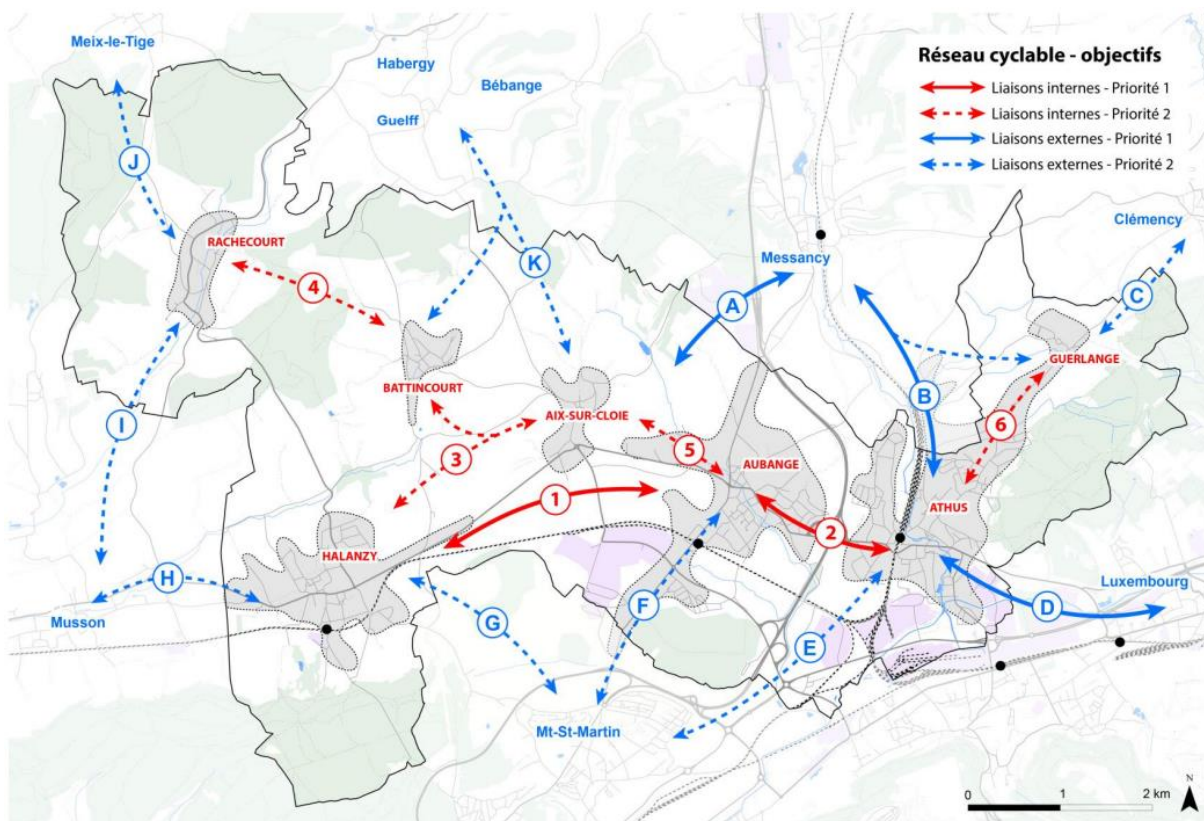
CRÉATION DE LIAISONS DE MOBILITÉ CYCLO-ACTIVE INTER-VILLAGES

1. Description du projet

Le projet consiste à créer des liaisons inter-villages axées cyclistes sur le territoire communal.

Ces liaisons se basent sur schéma cyclable communal déterminé dans le cadre du Plan Communal de Mobilité. Ce travail a été réalisé de manière parallèle et complémentaire à l'élaboration du PCDR. Ainsi le groupe de travail « mobilité » d'octobre 2021 a été réalisé conjointement aux processus ODR et PCM.

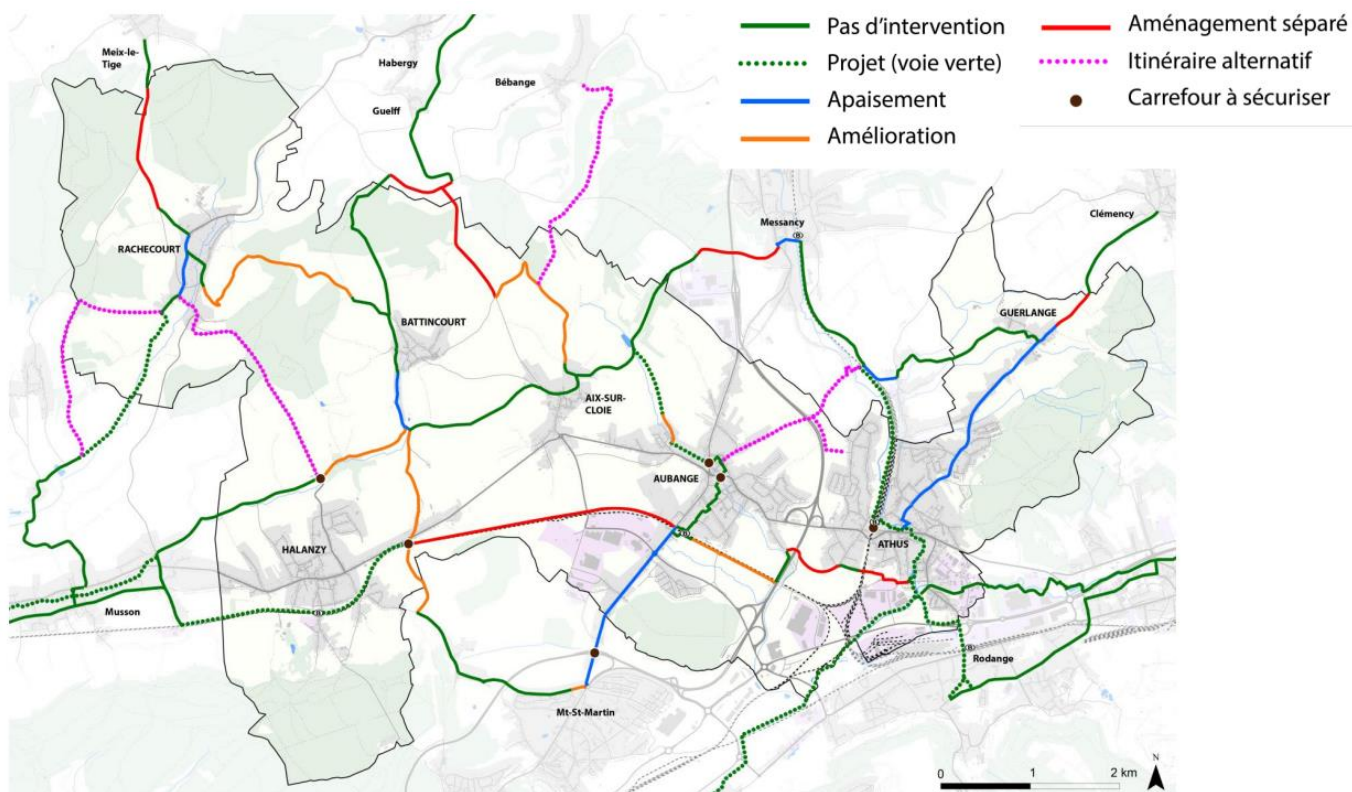
Objectifs du réseau cyclable (PCM)



Pour les liaisons internes à la communes plusieurs tronçons ont été identifiés et des priorités sont proposées par le PCM :

En priorité 1	1- Halanzy-Aubange 2- Aubange-Athus
En priorité 2	3- Aix-sur-Cloie-Halanzy-Battincourt 4- Battincourt-Rachecourt 5- Guerlange-Athus

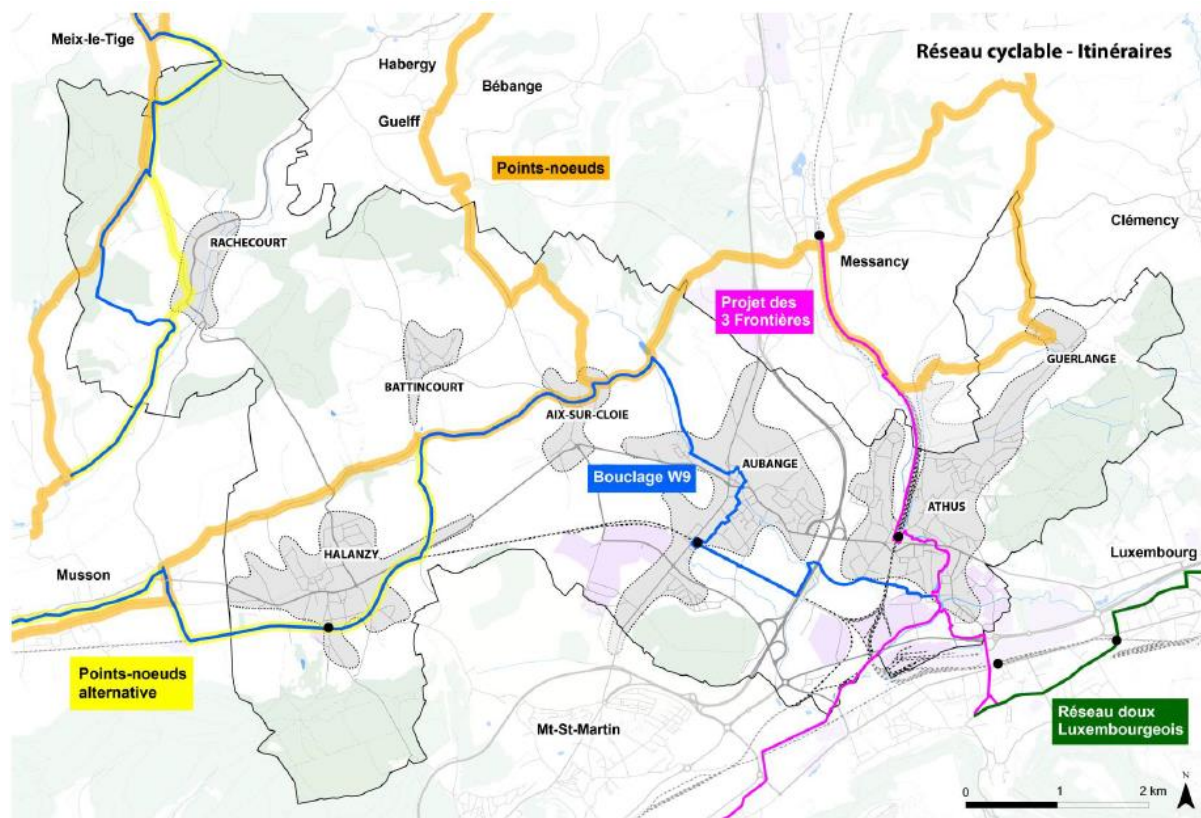
Aménagements proposés du réseau cyclable (PCM)



Concernant spécifiquement la rue du Moulin (Halanzay-Battincourt) évoquée par les citoyens, il s'agirait d'une amélioration (trottoir ou sentier parallèle). Actuellement il n'y a pas d'espace pour les piétons alors que la rue permet de rejoindre le chemin Barolat, qui est très fréquenté. Un problème est aussi constaté au niveau de sa traversée pour rejoindre la rue vers Battincourt.

2. Justification du projet

Le territoire d'Aubange est plutôt bien desservi par les réseaux de mobilité routier, en transports en commun et ferré. Cependant, il n'y a pas d'infrastructure cyclable sauf quelques chemins réservés aux modes doux (ex. le route près de Battincourt vers Aix-sur-Cloie). Plusieurs projets existent : la boucle W9 (itinéraire régional de longue distance n° 9), le projet Interreg des 3 frontières reliant Messancy, Longwy et Rodange via Aubange sans oublier le réseau points-nœuds à vocation touristique avec un simple balisage.

Liaisons existantes ou en projet (PCM)

Les besoins en matière de mobilité douce sont donc très importants et fortement souhaité par la population lors des réunions d'information-consultation et pendant les travaux de la CLDR. C'est aussi un objectif important pour le nouveau Plan Communal de Mobilité

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) a pour ambition de résoudre les problématiques rencontrées sur le territoire (telles que l'insécurité des piétons et le manque de voies lentes entre les villages), à travers une restructuration de l'offre de transports et le développement d'une mobilité douce. À travers son nouveau programme, la commune souhaite favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, encourager l'intermodalité, réduire l'insécurité routière et améliorer la convivialité des espaces publics.

Aubange est aussi l'une des « Communes pilotes Wallonie cyclable » et a obtenu dans ce cadre une subvention afin d'améliorer et de développer l'offre cyclable sur le territoire. L'appel à projets de la Région wallonne prévoit la définition d'une stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien en créant notamment des pistes cyclables et des infrastructures en faveur des cyclistes.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	3. Apporter des solutions durables pour tendre vers un environnement de qualité
-----------------	--

Objectif opérationnel	3.1 Développer la sécurité et valoriser les liaisons de mobilité douce
------------------------------	--

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Améliorer la mobilité douce ; Intégrer systématiquement dans toutes les politiques communales un volet relatif à la préservation de l'environnement ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNdG)** : Valoriser l'identité territoriale et ses ressources naturelles et humaines ;
- **Maisons du Tourisme** : Valoriser le territoire pour en faire une destination touristique à part entière ;
- **Syndicat d'Initiative** : Faire connaître la région ;
- **Plan Communal de Mobilité (PCM)** : Mettre en place un réseau de mobilité cyclable permettant d'assurer la continuité et la sécurité des déplacements à vélo à l'échelle communale et intercommunale, et desservant les principales polarités de la commune.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★ Santé, résilience et échanges
ENVIRONNEMENT	★★★ Amélioration du cadre de vie des habitants
ÉCONOMIE	★★ Retombées indirectes liées

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

Ce projet répond aussi aux **enjeux du CODT** en termes de :

- Lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et ressources ;
- Développement socio-économique et attractivité territoriale ;
- Gestion qualitative du cadre de vie.

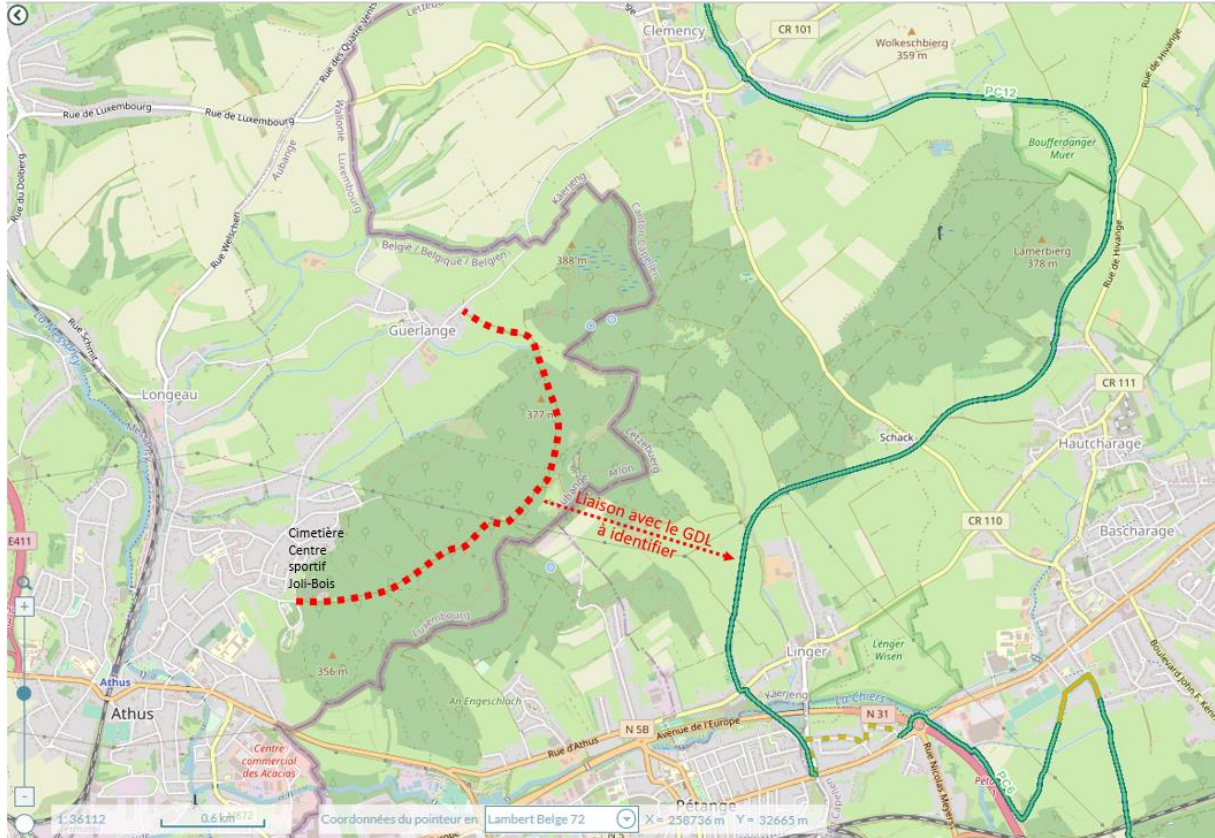
5. Localisation et statut

Commune d'Aubange

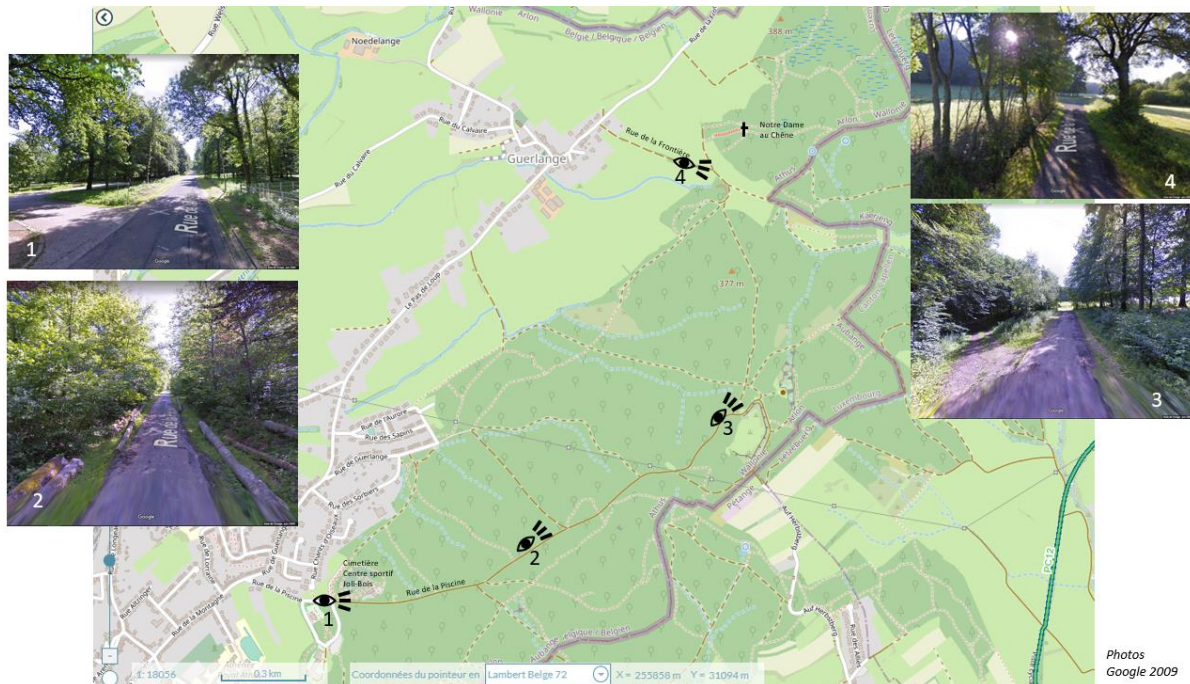
Pour Guerlange – Athus : Un tronçon, passant par la forêt et sur des propriétés communales a été identifié. Il est parallèle à la route existante (rue du Pas de loup que le PCM prévoit d'être

« apaisée », celle-ci disposant déjà de dispositifs ralentisseurs) et pourra être mis en relation avec la PC 12 grand-ducale (liaison à identifier). Ce tronçon devra cependant faire l'objet d'une étude plus approfondie

Tronçon identifié



Photos



6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange
- **Partenaires** : Maisons du Tourisme, Syndicat d'Initiative

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais moins prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Le Plan Communal de Mobilité a été validé

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

Planification

Sans objet.

Démarches administratives à réaliser

Obtention des permis nécessaires à la réalisation de la liaison.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Actions de sensibilisation à la propreté et entretien du tronçon.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de la liaison	1	Commune d'Aubange

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Utilisateurs de la liaison	100/mois	Commune d'Aubange

9. Annexes

Sans objet